



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 20 novembre 2014 — N° 45

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de rendre hommage à un grand homme, M. Connie Dion.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter Mme Mariette Davidson, récipiendaire du prix Hommage Aînés.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le travail du regroupement Forme ta vie dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Fernand Bélanger.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration concernant la huitième génération à la tête de la Ferme Landry.

20 novembre 2014

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le travail formidable du Centre québécois du droit de l'environnement.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de féliciter trois Portneuvois pour des actes de bravoure.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration concernant la maladie de Crohn qui atteint plus de 200 000 Canadiens.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter les pompiers volontaires de Howick et Très-Saint-Sacrement.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant la communauté collégiale de Matane qui dénonce les compressions budgétaires par un mouvement de solidarité sans précédent.

À 9 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 18.

Moment de recueillement

Déclarations ministérielles

Mme Charbonneau, ministre de la Famille, fait une déclaration concernant la politique familiale du gouvernement.

M. Traversy (Terrebonne), commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

Mme Lavallée (Repentigny), commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 56 du Règlement, Mme David (Gouin) commente la déclaration ministérielle.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose les rapports annuels 2012-2013 des ordres professionnels suivants :

Ordre des acupuncteurs du Québec	(Dépôt n° 605-20141120)
Ordre des agronomes du Québec	(Dépôt n° 606-20141120)
Ordre de chimistes du Québec	(Dépôt n° 607-20141120)
Ordre des chiropraticiens du Québec	(Dépôt n° 608-20141120)
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	(Dépôt n° 609-20141120)
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec	(Dépôt n° 610-20141120)

20 novembre 2014

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec	(Dépôt n° 611-20141120)
Ordre des denturologistes du Québec	(Dépôt n° 612-20141120)
Ordre professionnel des diététistes du Québec	(Dépôt n° 613-20141120)
Ordre des ergothérapeutes du Québec	(Dépôt n° 614-20141120)
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	(Dépôt n° 615-20141120)
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	(Dépôt n° 616-20141120)
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	(Dépôt n° 617-20141120)
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec	(Dépôt n° 618-20141120)
Ordre des psychologues du Québec	(Dépôt n° 619-20141120)
Ordre des sages-femmes du Québec	(Dépôt n° 620-20141120)
Ordre des technologues professionnels du Québec	(Dépôt n° 621-20141120)
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	(Dépôt n° 622-20141120)
Ordre des urbanistes du Québec	(Dépôt n° 623-20141120)

M. Bolduc, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la
Science, dépose :

Les états financiers, les états du traitement et le rapport sur la performance et les
perspectives de développement 2013-2014 de l'Université du Québec à Montréal.
(Dépôt n° 624-20141120)

20 novembre 2014

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 23 concernant le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay par Royal Nickel Corporation, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 octobre 2014 par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

(Dépôt n° 625-20141120)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 18 et 19 novembre 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 626-20141120)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 246 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout de services ambulanciers sur le territoire de Sainte-Agathe-des-Monts.

(Dépôt n° 627-20141120)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

20 novembre 2014

À la demande de M. le président, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 18 novembre 2014, adressée à M. Russell K. Girling, président et chef de la direction de TransCanada PipeLines Limited, par M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, concernant le projet Oléoduc Énergie Est.
(Dépôt n° 628-20141120)

À la demande de M. le président, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Roy (Montarville), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant la neutralité et la laïcité de l'État; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'équipe de soccer universitaire féminin du Rouge et Or de l'Université Laval qui a remporté, pour la première fois de son histoire, le trophée Gladys Bean, lors du dernier Championnat canadien universitaire de soccer féminin, le dimanche 9 novembre 2014.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

20 novembre 2014

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Bonnardel (Granby) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la victoire historique de l'équipe des Carabins de Montréal en finale de la Coupe Dunsmore du football universitaire québécois;

QUE l'Assemblée nationale félicite toutes les équipes pour leur parcours exemplaire pendant la présente saison;

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport essentiel du sport au développement de saines habitudes de vie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), présente une motion concernant les frais accessoires imposés par des médecins en clinique privée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;

20 novembre 2014

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant les articles 7.1 et 7.2 de la Loi sur les produits alimentaires;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur le chapitre du rapport du commissaire au développement durable intitulé : Fonds vert : gestion et aide financière; puis en séance publique afin d'entendre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, et le ministère des Transports du Québec; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

20 novembre 2014

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 19 novembre 2014, sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit maintenant adopté.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Kotto (Bourget) dépose :

Copie d'un document intitulé « Projet de loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales – Préoccupations et propositions », signé par Mme Lise Tremblay, présidente du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale.

(Dépôt n° 629-20141120)

Le débat se poursuit.

20 novembre 2014

Le débat est ajourné au nom de M. Bergeron (Verchères).

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 25 novembre 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON